

La Réflexothérapie faciale / Dien Chan est une technique réflexologique. Elle ne peut en aucun cas être considérée, associée ou assimilée à une médecine, une pratique médicale ou une religion. Elle n'appartient à aucune organisation sectaire et se veut d'en rester totalement exclue.
La formation en réflexologie faciale est tout public. Le programme détaillé ainsi que la définition de la méthode sont en annexe de ce formulaire d'inscription.

ETAPE 1
E-LEARNING SEUL ou E-LEARNING + PRESENTIEL : INDICHER LE NOMBRE DE MODULE & LE TARIF

E-Learning seul (Passer directement à l'étape 3)		
FORMATION BASE		
<input type="checkbox"/> DienChan' reflex (Base 1/2) Prise en charge des douleurs & symptômes « Découverte » ou « Objectif familial »	Programme de e-learning - 6h35 de vidéos - une assistance au quotidien Possibilité de rejoindre le présentiel par la suite : 220 euros TTC (module de 2 jours)	110 € 1 à 2 versements
Les autres niveaux seront mis en ligne courant 2019		
Le prix comprend : <ul style="list-style-type: none"> E-learning théorique en vidéo (niveau 1 – 6h30 de vidéos en illimité pendant 3 mois) Support pédagogique (PDF) 	Le prix ne comprend pas : <ul style="list-style-type: none"> Les outils (possibilité d'achat sur place au tarifs fournisseur: EIMDC) 	

OU...

E-Learning + Présentiel		
FORMATION BASE : Présentiel + E-learning (3 mois de consultation de vidéos en ligne) + Fiche de physiologie (à partir du niveau II)		
<input type="checkbox"/> DienChan' reflex (Base 1/2) Prise en charge des douleurs & symptômes « Découverte » ou « Objectif familial »	Programme de formation base 1/2 22h30 de formation organisées de la manière suivante : - 6h35 de vidéos - 16h de formation en présentiel sur 2 journées	330 € Payable en plusieurs fois sans frais
<input type="checkbox"/> DienChan' pro + DienChan' clinic (Base 2/2) Prise en charge de l'origine des douleurs & symptômes « Pour aller plus loin » ou « En route pour un objectif professionnel »	Programme de formation base 2/2 28h de formation organisées de la manière suivante : - 2h10 de vidéos - 10h de formation en e-learning en direct (5 x 2h pour préparer la base 2) - 16h de formation en présentiel sur 2 journées + Fiche de Physiologie + Travaux dirigés corrigés pour réviser la base 1 et préparer la base 2	580 € Payable en plusieurs fois sans frais
<input type="checkbox"/> DienChan' reflex + DienChan' pro + DienChan' clinic (base complète) Prise en charge des douleurs & symptômes ainsi que de leurs origines « La base complète »	Programme de formation base complète 50h30 de formation organisées de la manière suivante : - Contenu programme de formation base 1/2 - Contenu programme de formation base 2/2	840 € Payable en plusieurs fois sans frais
FORMATION PERFECTIONNEMENT : Présentiel + E-learning en direct (Attention: il faut un minimum de 6 mois entre la base et le perfectionnement)		
<input type="checkbox"/> DienChan' master (perfectionnement) « Devenir autonome – Objectif professionnel »	Programme de formation perfectionnement 32h de formation organisées de la manière suivante : - 24h de formation en présentiel sur 3 journées - 8h de formation en e-learning en direct (4 x 2h pour préparer le perfectionnement) + Fiche de Physiologie + Travaux dirigés corrigés pour réviser la base et préparer le perfectionnement	580 € Payable en plusieurs fois sans frais
FORMATION BASE + PERFECTIONNEMENT (Attention il faut un minimum de 6 mois entre le niveau III et le niveau IV)		
<input type="checkbox"/> DienChan' reflex + DienChan' pro + DienChan' clinic + DienChan' master « Objectif professionnel »	Programme de formation base + perfectionnement 82h30 de formation organisées de la manière suivante : - Contenu programme de formation base complète - Contenu programme de formation perfectionnement	1300 € Payable en plusieurs fois sans frais
Le prix comprend : <ul style="list-style-type: none"> E-learning théorique en vidéo (base) E-learning théorique en direct (base 2 + perfectionnement) Fiche de physiologie (à partir de la base 2) Support pédagogique (PDF) Mise à disposition des outils de travail pendant le présentiel 	Le prix ne comprend pas : <ul style="list-style-type: none"> Les outils (possibilité d'achat sur place au tarif « stagiaires » du fournisseur: EIMDC) Les trajets, hébergement et dépenses personnelles 	

A ENVOYER PAR COURRIER : REF Formations - 8 avenue de Lezignan - 11200 FERRALS LES CORBIERES

ETAPE 2
SI VOUS AVEZ CHOISI E-LEARNING + PRESENTIEL : CHOISIR LES DATES & LIEUX DE FORMATION
Vous devez impérativement commencer par la base 1, puis la base 2 pour finir par le perfectionnement. Cependant, vous pouvez commencer dans une ville et poursuivre votre formation sur une autre ville, ou un autre mois...

Mois	Villes	FORMATION BASE		FORMATION PERFECTIONNEMENT
		DienChan' reflex	DienChan' clinic & DienChan' pro	DienChan' master
2019				
Octobre 2019	Lyon	<input type="checkbox"/> 12 & 13		
Novembre 2019	Lyon		<input type="checkbox"/> 27 & 28 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation les 17, 24 et 31 oct., puis les 7 et 18 nov. de 18h à 20h.	
Décembre 2019	Grasse		<input type="checkbox"/> 2 & 3 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation les 17, 24 et 31 oct., puis les 7 et 18 nov. De 18h à 20h.	[Formation dispensée au sein du centre de formation Naturorelax – Grasse]
	Paris	<input type="checkbox"/> 7 et 8		
	Toulouse	<input type="checkbox"/> 21 & 22		
Janvier 2020	Toulouse		<input type="checkbox"/> 11 & 12 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation.	
Février 2020	Paris		<input type="checkbox"/> 15 & 16 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation les 8, 15 et 21 janv puis les 4 et 11 fev. de 18h à 20h.	
Avril 2020	Lyon			<input type="checkbox"/> 15 au 17 Précédé de 4 regroupements en ligne pour préparer la formation les 10, 17, 25 et 31 mars de 18h à 20h.
	Lyon	<input type="checkbox"/> 11 & 12		
Mai 2020	Paris	<input type="checkbox"/> 23 & 24		
	Toulouse	<input type="checkbox"/> 30 & 31		
Jun 2020	Toulouse			<input type="checkbox"/> 15 au 17 Précédé de 4 regroupements en ligne pour préparer la formation les 28 avril, 12 & 26 mai puis le 9 juin de 18h à 20h.
Juillet 2020	Toulouse		<input type="checkbox"/> 18 & 19 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation les 10, 18 et 30 juin, puis les 1er et 9 juil. de 18h à 20h.	
	Lyon		<input type="checkbox"/> 25 & 26 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation les 10, 18 et 30 juin, puis les 1er et 9 juil. de 18h à 20h.	
Août 2020	Paris			<input type="checkbox"/> 15 au 17 Précédé de 4 regroupements en ligne pour préparer la formation le 30 juin, puis les 7, 21 et 28 juil. de 18h à 20h.
	Paris		<input type="checkbox"/> 8 & 9 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation les 10, 18 et 30 juil., puis les 1er et 9 juil. de 18h à 20h.	
Octobre 2020	Lyon	<input type="checkbox"/> 17 & 18		
Novembre 2020	Toulouse	<input type="checkbox"/> 4 & 5		
	Paris	<input type="checkbox"/> 14 & 15		
Décembre 2020	Paris		<input type="checkbox"/> 12 & 13 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation	
Janvier 2021	Paris		<input type="checkbox"/> 23 & 24 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation	
Février 2021	Toulouse		<input type="checkbox"/> 18 & 19 Précédé de 5 regroupements en ligne pour préparer la formation.	

ETAPE 3

CHOIX DES MODALITES DE PAIEMENT

E-LEARNING SEUL :

1 versement de 110,00€ TTC ou 2 versements de 55,00€ TTC

PRESENTIEL + E-LEARNING

VERSEMENT 1 – 30% à l’inscription

Base 1/ 2 (DienChan®reflex)	<input type="checkbox"/>	99,00€ TTC
Base 2/2(DienChan®pro + DienChan®clinic)	<input type="checkbox"/>	175,00€ TTC
Base complète.....	<input type="checkbox"/>	252,00€ TTC (Cette somme peut-être scindée en deux versement si besoin)
Perfectionnement (DienChan®master)	<input type="checkbox"/>	175,00€ TTC
Base complète + perfectionnement.....	<input type="checkbox"/>	390,00€ TTC (Cette somme peut-être scindée en deux versement si besoin)

VERSEMENT(S) SUIVANT(S) – encaissable à partir du 1^{er} jour de formation

Base 1/ 2 (DienChan®reflex)	<input type="checkbox"/>	231,00€ TTC
Base 2/2(DienChan®pro + DienChan®clinic)	<input type="checkbox"/>	405,00€ TTC ou <input type="checkbox"/> 2 x 202,50€ TTC
Base complète.....	<input type="checkbox"/>	588,00€ TTC ou <input type="checkbox"/> 2 x 294,00€ TTC ou <input type="checkbox"/> 3 x 196,00€ TTC
Perfectionnement (DienChan®master)	<input type="checkbox"/>	405,00€ TTC ou <input type="checkbox"/> 2 x 202,50€ TTC
Base complète + perfectionnement.....	<input type="checkbox"/>	910,00€ TTC ou <input type="checkbox"/> 2 x 455,00€ TTC ou <input type="checkbox"/> 2 x 303,00€ TTC + 304,00€ TTC ou <input type="checkbox"/> 4 x 227,50€ TTC

PUIS CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Paiement par virement (Attention, votre inscription ne sera effective qu’à réception du virement)

INTITULE: SAS REF-FORMATION 8 AVENUE DE LEZIGNAN 11200 FERRALS LES CORBIERES	RICE: Etablissement : 13135 Guichet : 00080 Compte : 08004814357	Clé : 85 IBAN: FR76 1313 5000 8008 0048 1435 785 BIC: CEPARFRP313	AGENCE: 40 RUE DU LANGUEDOC 31000 TOULOUSE TEL: 08.26.27.0001
---	---	--	--

Paiement en espèces (chèque de caution rendu le premier jour de formation)

- Faire un chèque du montant total de la formation à l’ordre de REF Formations (sauf pour Grasse – ordre : Naturorelax). Si vous échelonnez votre participation sur plusieurs modules, vous pouvez faire plusieurs chèques.
- Indiquer à l’arrière du chèque « A rendre contre espèces »

Paiement par chèque(s) à l’ordre de REF Formations (ou NATUORELAX pour les formations à Grasse)

Nous n’acceptons pas le paiement par Carte bleue. Nous acceptons les paiements par paypal : Nous contacter.
Si vous avez des questions ou souhaitez combiner les moyens de paiement, modifier le nombre de versements...
Contactez nous au 06 03 34 29 94

ETAPE 4

IDENTIFICATION

<input type="checkbox"/> M ^e <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M.	Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Email :		Téléphone (s) :	Site internet :
Compte Facebook :		Compte Twitter :	Compte Google+ :
Profession / Spécialités :		Adresse complète :	

ETAPE 5

VALIDER VOTRE INSCRIPTION

Lire, renseigner et signer les 2 premières feuilles de ce formulaire

J’atteste avoir lu, compris et accepté les conditions générales d’inscription, le contenu du programme de formation et la définition de la réflexologie.

Envoyer les 2 premières feuilles de ce formulaire à l’adresse suivante :

REF Formations – 8, avenue de lezignan – 11200 FERRALS LES CORBIERES

CONDITIONS GENERALES D’INSCRIPTION

Article 1er : Objet
En exécution du présent contrat, l’organisme de formation s’engage à organiser l’action de formation intitulée : « Réflexologie faciale – Dien Chan » du niveau cochée dans le formulaire par le client.

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

- L’action de formation est destinée à l’acquisition, d’entretien ou de perfectionnement des connaissances prévues par l’article L. 6313-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif l’acquisition des compétences suivantes : accueil, hygiène et sécurité du client, analyse de la demande du client, établir un protocole de travail en techniques réflexes faciale.
- A l’issue de la formation, une attestation du nombre d’heure sera délivrée
- Sa durée est fixée à 22h30 pour la base 1, à 28h pour la base 2 et à 32h pour le perfectionnement. Cette durée inclut le e-learning pédagogique, le e-learning en direct et le présentiel.
- Le programme de l’action de formation figure en annexe du présent contrat. REF Formations se réserve le droit, à tout moment, de modifier les programmes à tout moment en vue de les améliorer.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaires

- pré-requis pour accéder à la base 1 : aucun
- pré-requis pour accéder à la base 2 : avoir suivi la base 1
- pré-requis pour accéder à la base 1 : avoir suivi la base 2

Article 4 : Organisation de l’action de formation

- L’action de formation aura lieu selon le calendrier sélectionné par le client sur la première page de ce document.
- Les horaires de cours sont :
 - Tous les jours à l’exception du dernier jour de chaque session : 10h/13h puis 14h/19h
 - Dernier jour de chaque session : 8h/12h puis 13h/17h
- La formation est organisée pour un effectif maximum de 20 stagiaires.
- Lieu de stage : GLEM – 49 rue mercière – 69002 LYON / RESIDHOTEL – 11 avenue de la garonnette 31000 Toulouse / ADAGIO 5/7 cour du Minervois 75012 PARIS
- Les formateurs sont :
 - Christine Bretin, Coissés et Formations, Formateur en réflexothérapies faciale, plantaire, palmaire, auriculaire et combinées. Formateur en techniques réflexes depuis 2005, fondateur de la méthode de Réflexothérapies Combinées.

Les formateurs peuvent être remplacés sans préavis. Cela n’entraînera pas d’avenants au contrat.

- La formation est dispensée en e-learning en vidéo, en direct et en présentiel.
- Les supports vidéo en e-learning sont visualisables au fur et à mesure de la progression de la formation. La consultation en illimité des vidéos en e-learning à partir de 30 jours calendrier avant le début de la formation et pendant 60 jours calendrier après la fin de la formation quelque soit la date d’inscription du stagiaire. Ils ne sont plus accessibles à l’issue de ces 3 mois calendaires.
- L’organisateur met à disposition un format pdf (Arco) tous les autres supports pédagogiques susceptibles d’aider le stagiaire dans son apprentissage. Le stagiaire choisit s’il souhaite ou non l’imprimer. Aucun support papier ne sera fourni pendant la formation.
- Le formateur remet, en prêt, une trousse comprenant les outils de base pour travailler sur le visage et sur le corps. L’élève est responsable de sa trousse et de l’ensemble de son contenu. La trousse devra être rendue le dernier jour de cours. Si un outil est manquant, il sera facturé au prix public. (attendez la formation pour vous acheter les outils car vous bénéficierez du tarif ClubQC du fournisseur EIMDC)
- Uniquement pour le présentiel : l’inscription au ClubQC, l’inscription n’est pas obligatoire. La cotisation est d’une valeur de 40 euros HT pour les stagiaires formés à la base 1, 30 euros HT pour les stagiaires formés à la base 2 et 15 euros HT pour les stagiaires formés au perfectionnement. Vos coordonnées personnelles ainsi qu’une photo seront alors transmises à l’EIMDC. REF Formations ne pourra pas être tenue responsable de l’utilisation faite par l’EIMDC de vos données personnelles.
- Le tarif ne comprend pas : Le matériel (outils vendus par l’EIMDC) ainsi que les frais personnels engagés pour la formation (trajets, repas, dépenses diverses...)
- Une évaluation des acquisitions est faite à chaque fin de session. Elle peut être faite par écrit sur place ou en ligne après la fin de la formation.
- Un questionnaire de satisfaction anonyme à remplir en ligne sera mis à disposition à la fin de chaque module de formation.

Article 5 : Délai de rétractation
A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l’organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du client. Les 30% de l’inscription lui seront restitués.

Article 6 : Annulation ou report de la formation
Annulation ou report de la part du stagiaire
Pour annuler ou reporter sa participation, le stagiaire doit envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception à REF Formations – 8 avenue de Lezignan 11200 FERRALS LES CORBIERES. La date d’envoi du recommandé (cachet de la poste) faisant foi.

- En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation prévu dans l’article 6 et plus de 30 jours avant le démarrage de la formation, le coût de la formation est dû à hauteur de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel, pour frais d’inscription et d’organisation. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, aucun frais ne sera réclamé mais le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d’inscription du stagiaire et un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). En dehors du premier versement qui sera encaissé après le délai de rétractation aux dates initialement prévues, les autres versements seront reportés en fonction des nouvelles dates de formation. Une nouvelle confirmation d’inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation prévu dans l’article 6 et entre 15 et 30 jours avant le démarrage de la formation, 50% du coût de la formation est dû.
- Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel pour frais d’inscription et d’organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d’inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). En dehors du premier versement qui sera encaissé après le délai de rétractation aux dates initialement prévues, les autres versements seront reportés en fonction des nouvelles dates de formation. Une nouvelle confirmation d’inscription sera envoyée au stagiaire. Le stagiaire doit envoyer un chèque de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel (à l’ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le chèque de sera immédiatement encaissé. Une nouvelle confirmation d’inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation prévu dans l’article 6 et moins de 15 jours avant le démarrage de la formation, le coût de l’ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Néanmoins, nous acceptons un report de formation. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel pour frais d’inscription et d’organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d’inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le stagiaire doit envoyer un chèque de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel (à l’ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Une nouvelle confirmation d’inscription sera envoyée au stagiaire. Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Le chèque sera encaissé dès réception.
- En cas de non présentation le premier jour de formation, le coût de l’ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement, ni report de formation.
- Conditions de cessation anticipée de la formation ou d’abandon en cours de stage. Tout stage abandonné en cours de route, du fait du stagiaire, quelle que soit la date de cessation ou d’abandon et quel qu’en soit le motif, est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Cependant, en cas d’absence justifiée, les journées de formation n’ayant pu être suivies, pourront être reportées sur une autre session.

Annulation ou report de la part de REF Formations

- Les groupes sont entre 8 et 16 stagiaires. 21 jours avant la date de début de formation, si le groupe est inférieur à 8 élèves inscrits, la formation sera annulée. Cette annulation sera informée par courrier recommandé. En cas d’annulation de la formation de la part de l’organisme, l’organisme se doit de proposer d’autres dates de formation. Si le stagiaire en fait la demande : les montants versés pour l’inscription vous seront entièrement restitués.
- En cas d’annulation de la part de l’organisateur, pour cas de force majeure, moins de 21 jours avant la date de début de formation : l’organisme se doit de proposer d’autres dates de formation ainsi qu’une réduction de 110€ TTC pour la formation en e-learning seul et 330€ TTC pour la formation e-learning + présentiel, sur le montant total de la formation, pour dédommagement. Cette réduction sera octroyée uniquement si le stagiaire accepte le report de formation. En cas de refus du report de la date de formation, le stagiaire se verra restitué l’ensemble des montants versés, aucun dédommagement ne pourra alors être réclamé.

Article 7 : Condition d’inscription et dispositions financières

- La signature du formulaire d’inscription engage le stagiaire (qui désigne ici le client) à verser la totalité du prix du stage pour suivre sa formation, quelque soit le stage et sa durée.
- Le prix de l’action de formation est fixé à 330,00€ HT (non assujettit à la TVA) pour la base 1, 330,00€ HT (non assujettit à la TVA) pour la base 2 et pour le perfectionnement
- Après un délai de rétractation mentionné à l’article 6 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement le 1er mars 2019 d’un montant de 30%. Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l’action de formation, après dispensation des heures de formation, selon les modalités cochées par le client sur cette page (partie de gauche).
- Le paiement privilégié est le virement bancaire.
- Le e-learning seul doit être payé en une à deux fois. Le présentiel + e-learning doit être payé en au moins deux fois et au maximum en 5 mensualités selon l’échéancier proposé dans ce formulaire d’inscription. En cas de paiement par chèque : l’ensemble des chèques doit être envoyé avec l’inscription.
- Si le choix du paiement est l’espèce, merci de faire un chèque de la somme totale du prix de la formation et de préciser au dos du chèque : « A rendre contre espèces ». Ainsi, votre chèque vous sera restitué contre l’autre mode de paiement le premier jour du stage (merci de penser à faire l’appoint). Nous sommes désolés, mais nous n’acceptons pas les paiements par carte bleue.
- Les factures et attestations de présence seront envoyées par email une fois tous les paiements acceptés.
- Le formateur s’engage à envoyer dans les plus brefs délais, une confirmation d’inscription notifiant : Les dates du stage, le(s) nom(s) du (ou des) formateur(s), les horaires du stage, le lieu du stage et les conditions d’accès, la date de réception du paiement, les possibilités de restauration, les possibilités d’hébergement.

Article 9 : Règles de confidentialité
Selon la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, REF Formations s’engage à ne pas communiquer vos données personnelles. L’utilisation de votre email pourra être utilisée dans le cadre uniquement de transmission d’informations concernant REF Formations, son actualité ainsi que celle des interventions non médicamenteuses. Vous pourrez à tout moment vous désinscrire de la newsletter. Egalement, vous pouvez, à tout moment, demander d’être retiré de notre fichier clients.

- Le formateur s’engage sur une confidentialité totale des informations données par le participant.
- Le participant s’engage sur une confidentialité totale des informations données par REF Formations et les autres participants.
- Avec accord écrit de votre part, vos coordonnées peuvent être transmises auprès de l’EIMDC. REF Formations ne pourra pas être porté responsable de l’utilisation faite par l’EIMDC de vos données personnelles.
- Les photos, enregistrement et films ne sont pas autorisés pendant la formation. Nous ferons des photos, qui avec votre accord seront publiées sur internet ou dérivées. A tout moment, vous pourrez revenir sur votre décision et demander que les photos soient retirées et détruites.
- L’ensemble des documents, vidéos, images mises à disposition par REF Formations pour votre enseignement reste la propriété exclusive de REF Formations. Vous pouvez en jouir selon les modalités de vente et de mise à disposition en vigueur mais vous n’êtes pas autorisés à les partager avec autrui, ni à les utiliser à des fins autres que personnelles.

Article 10 : Cas de différend
Si une contestation ou un différend n’ont pu être réglés à l’amiable, le tribunal de Narbonne sera seul compétent pour régler le litige.

Page 2/2 du formulaire d’inscription

Nom, Prénom :

Date, « Lu et approuvé » et signature :

PROGRAMME DE FORMATION EN E-LEARNING SEUL

- Niveau I / DienChan®reflex:** Découverte de la réflexologie faciale, prise en charge du symptôme et accompagnement des émotions
- Apprentissage du toucher sur le visage au travers des techniques d'auto-stimulation en ligne
 - Historique de la méthode, définition et mode de fonctionnement et principe de multiréflexologie
 - Les principes fondamentaux
 - Zones réflexes sur le visage et le crâne (schémas de Réflexion : Yang, Yin, Penfield, Rodin, Crâne, Organes sur le visage)
 - Apprentissage de la technique de 6 zones et de 8 zones (technique relaxante & technique de réflexo-drainage)
 - Apport de l'approche chinoise dans l'application du Dien Chan
 - Utilisation des outils de stimulation sur le corps et le visage
 - Explication des différentes étapes du protocole et d'une prise en charge
- 6h35 de formation en E-learning

PROGRAMME DE FORMATION EN E-LEARNING + PRESENTIEL

- Niveau I / DienChan®reflex:** Découverte de la réflexologie faciale, prise en charge du symptôme et accompagnement des émotions
- Apprentissage du toucher sur le visage au travers des techniques d'auto-stimulation
 - Historique de la méthode, définition et mode de fonctionnement et principe de multiréflexologie
 - Les principes fondamentaux
 - Zones réflexes sur le visage et le crâne (schémas de Réflexion : Yang, Yin, Penfield, Rodin, Crâne, Organes sur le visage)
 - Apprentissage de la technique de 6 zones et de 8 zones (technique relaxante & technique de réflexo-drainage)
 - Apport de l'approche chinoise dans l'application du Dien Chan
 - Utilisation des outils de stimulation sur le corps et le visage
 - Pratique des outils en atelier : apprentissage du travail des zones réflexes
 - Explication des différentes étapes du protocole et d'une prise en charge
 - Démonstration pratique sur les élèves
 - Exercice de synthèse par système
 - Pratique entre stagiaires
- 22h35 de formation sur 2 journées + Elearning

- Niveau II / DienChan®pro & Niveau III / DienChan®clin:** Apprentissage des points réflexes cartographiés + Approfondissement de la prise en charge de la douleur et prise en charge des troubles fonctionnels
- Introduction des points réflexes
 - Cartographie des points réflexes
 - Apprentissage du placement des points réflexes principaux
 - Indications et contre-indications des points réflexes
 - Repérages et pratique du placement des points réflexes entre stagiaires
 - Approfondissement de l'utilisation des outils de base
 - Apprentissage de nouveaux outils afin de travailler les points réflexes
 - Application des directons dans l'utilisation des outils de stimulation
 - Étude des points réflexes par spécificité
 - Pratique entre stagiaires
 - Apprentissage des formules de points réflexes (combinaisons des points)
 - Mise en pratique des formules de points réflexes (seules ou en combinaison avec les zones réflexes)
 - Apprentissage des zones réflexes par système sur le visage
 - Apprentissage de nouveaux outils : le moxa sur le corps
 - Repérages et pratique du placement des points entre stagiaires
 - Apprentissage de la technique de Rayer le visage
 - Apprentissage de la technique de 6 zones Yang et 6 zones Yin
 - Mise en application du Dien Chan dans sa globalité, c'est-à-dire l'association des schémas de réflexion, des formules de point et du choix des outils de stimulation
 - Pratique sur cas réels « portes ouvertes »
- 28h de formation sur 2 journées + Elearning + TD
- Les niveaux II & III ne peuvent pas être dissociés.

- Niveau IV / DienChan®master:** Validation des acquis, travail sur le corps et acquisition de son autonomie dans la pratique en cabinet
- Validation des acquis et remise à niveau individuelle
 - Introduction aux principes de base de la MTC dans le ou une meilleure prise en charge des sensations et émotions
 - Approfondissement de l'utilisation du moxa sur le corps et précision pour certains outils.
 - Introduction à l'utilisation du moxa sur le visage
 - Apprentissage de l'utilisation de la boule « Buffalo »
 - Apprentissage des zones réflexes sur le corps
 - Apprentissage du placement de nouveaux points réflexes ainsi que leurs indications et contre-indications.
 - Approfondissement de la pratique de l'anamnèse
 - Apprentissage de la création de formules de points réflexes
 - Mise en situation au travers d'études de cas afin d'aider les praticiens à être plus efficaces
 - Apprentissage des variantes du 6 zones : prise en charge du système et la prise en charge de la fatigue.
 - Prise en charge de cas réels « portes ouvertes » avec les formateurs afin de valider le déroulement de l'anamnèse, la combinaison du Dien Chan avec les techniques déjà utilisées par le stagiaire (exemple : comment introduire le Dien Chan dans le cabinet d'un kinésithérapeute), la construction de la séance et son déroulement.
- 32h de formation sur 2 journées + Elearning + TD

DEFINITION DE LA REFLEXOLOGIE

La réflexologie est une technique de stimulation réflexe basée sur la régulation du système nerveux. Elle est utilisée dans les domaines de la santé, du bien-être et de la beauté sous différentes appellations : réflexologie, réflexothérapie, techniques réflexes ou de stimulation réflexe, techniques réflexogènes.

La réflexologie utilise comme sites de travail les parties du corps où se situe le plus grand nombre de terminaisons nerveuses. Ces zones (lignes « réflexes » ou également appelées « micro-systèmes ») peuvent être stimulées, soit en points de pression par les doigts, par des bâtons, des stylets, soit par de l'électro-stim, des courants ou de la chaleur. L'objectif est d'agir sur le corps à l'échelle moléculaire.

La technique la plus répandue est la réflexologie plantaire (podologie). Pourtant, la réflexologie regroupe également le travail sur la main (réflexologie palmaire), sur le visage (réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Chan), sur l'oreille (auriculothérapie / réflexologie auriculaire) et dans le nez (sympathicothérapie – peu utilisée). C'est également l'accompagnement de l'ère numérique et de la langue (réflexologie linguale).

Techniques des zones réflexes :

- Les techniques de points (comme la réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Chan et l'auriculothérapie/réflexologie auriculaire) permettent de travailler de manière efficace sur un dysfonctionnement ou une douleur diagnostiquée précise. Elles donnent des résultats immédiats.
- Les techniques de band (comme la réflexologie plantaire/podologie) permettent de travailler le corps dans sa globalité. Elles apportent des résultats à long terme.
- Les techniques d'observation (comme l'iridologie) permettent de compléter le choix du protocole de travail.

Les techniques de réflexologie s'ajoutent aux méthodes ou pratiques en fonction du secteur d'activité dans lequel elles sont pratiquées. Par exemple, en milieu médical, paramédical ou dans le cadre d'un réflexologue travaillant en cabinet libéral, la réflexologie est classée dans les "Soins de support" c'est-à-dire dans les "Métiers d'accompagnement non médicamenteux de la personne". Elle est souvent nommée sous le nom de Réflexothérapie. Lorsqu'elle est exercée par des Praticiens en "Massage Bien-être", des professionnels du bien-être, de la relaxation, de la beauté, que ce soit en cabinet privé, la réflexologie est alors classée dans les "Métiers d'accompagnement du bien-être et de la beauté".

Réécouverte et développée à partir du début du 20e siècle, les réflexologies sont étudiées scientifiquement depuis la fin des années 60. Leurs origines remontent à environ 5000 ans pour les plus anciennes (les premiers écrits à 2500 ans), et à la fin des années 70 pour les plus récentes.

Traité développement chez nos confrères européens et en Orient, la réflexologie en France est proposée en cabinet privé mais aussi de plus en plus dans les structures de soins publiques ou privées. Ainsi, il est fréquent de retrouver des réflexologues travaillant sur l'accompagnement de la douleur (service de réanimation, de réhabilitation, d'orthopédie, centre de rééducation, maison de retraite médicalisée...), en des structures hospitalières (soins, soins, dérangements digestifs légers). Ainsi que dans les métiers du Bien-être (accompagnement à la perte de poids, douleurs musculaires et accompagnement à l'entraînement sportif...), et de la Beauté (cabinet d'esthétique, institut de beauté...).

Le développement de la réflexologie est lié à la prise en compte de la santé globale et de la beauté (cabinet d'esthétique, institut de beauté...).

De fait de leurs complémentarités, les réflexologies se travaillent de plus en plus en « combiné » afin de permettre au praticien d'être plus rapide et plus efficace. Le métier de Réflexologue, commence petit à petit à s'imposer dans le milieu d'accompagnement de la personne, que ce soit dans les soins de support (accompagnement non médicamenteux), comme dans les métiers du bien-être et de la beauté (praticien en massage Bien-être, esthétique...).

De plus, par l'acquisition de techniques sophistiquées adaptées aux pratiques réflexogènes (comme le massage de l'apex, le massage de la pression, le massage de points de pression, le massage de points de pression, le massage de points de pression médullaire, des soins de remise en forme).

Qu'elles soient utilisées comme soutien à une prise en charge globale, efficace et structurée de la personne.

Qu'elles soient utilisées comme activité sportive, ou en complément de l'activité principale des personnes travaillant dans les métiers de la santé, du bien-être et de la beauté, l'objectif du réflexologue "Praticien en réflexologie (réflexothérapeute) combinée" est d'être capable de choisir et de combiner les techniques de stimulations réflexes adaptées à son patient/client.

De plus, les techniques réflexogènes sont faciles à reproduire, des exercices d'auto-stimulation pourront être enseignés aux patients/clients afin de prolonger les résultats positifs obtenus dans la séance. Ce type de travail est testé et est utilisé actuellement en service de gestion de la douleur orthopédique et dans les structures publiques de dialyse.

La place des réflexologues par rapport aux métiers de la santé et de la beauté

Conformément à la loi, le praticien de la réflexologie/réflexothérapie ne peut être en aucun cas assimilé à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien-être par la relaxation physique et la libération de stress. (Lettre du 30/04/2016, décret 60660 de l'article L483 et de l'article D.110.190).

Les réflexologues/réflexologues sont en parfaite complémentarité avec la médecine conventionnelle sans jamais s'y substituer. Elles visent à procurer un effet de détente par l'exercice de points de pression. Bien pratiqués, elles peuvent accompagner un traitement médical, des soins de remise en forme.

L'exercice de la médecine est réservé aux médecins et états du massage aux kinésithérapeutes. L'exercice du métier d'esthéticienne est sanctionné par un diplôme d'état.

Le réflexologue (sauf s'il détient parallèlement un diplôme d'état dans les métiers de la santé, du bien-être ou de la beauté) n'est ni médecin, ni kinésithérapeute, ni esthéticienne. Il peut donc, juridiquement parlant, être accusé d'exercice illégal de la médecine ou du massage s'il ne respecte pas le cadre de l'accompagnement et du bien-être.

La réflexologie, l'estimation du certificat de réflexologie en la loi

La réflexologie n'étant pas reconnue en France, il n'existe pas de diplôme d'état, ni de statut officiel de Praticien. Les certificats délivrés par le Centre REF Formations sont des certificats d'école privée qui atteste que le stagiaire a suivi une formation sérieuse, complète, qui respecte la loi en vigueur.

Le Centre REF Formations atteste également, pour les formations professionnellement nommées "Praticien en Réflexologie Combinée", que le stagiaire a réussi l'examen final et qu'il peut notamment exercer dans les métiers de l'accompagnement non médicamenteux.

PAGE A CONSERVER – CETTE PAGE N'EST PAS A ENVOYER AVEC LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les lois n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent aux réponses faites à ce formulaire. Elles vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant ainsi qu'une protection de non utilisations de vos données personnelles pour d'autres fins que celles de REF Formations.

REF Formations Adresse de correspondance administrative : 8, avenue de Leizignan – 11200 FERRALS LES CORBIÈRES | 06 03 34 29 94 – contact@ref-formations.fr | www.ref-formations.fr

FORMULAIRE DE RETRACTATION

A la date du et conformément à l'article 6, je (NOM PRENOM) suis dans le cas de figure suivant :

- Je suis dans le délai de rétractation légal de 14 jours et demande le remboursement total de ma formation
- Je suis à plus de 14 jours révolus et je suis entre 15 jours et 30 jours avant le début de la formation,
Rappel de l'article 6 : « En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation prévu dans l'article 6 et entre 15 et 30 jours avant le démarrage de la formation, 50% du coût de la formation est dû. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). En dehors du premier versement qui sera encaissé après le délai de rétractation aux dates initialement prévues, les autres versements seront reportés en fonction des nouvelles dates de formation. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. Le stagiaire doit envoyer un chèque de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le chèque de sera immédiatement encaissé. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. »
- Et je souhaite :
- Annuler ma participation à la formation. J'accepte la pénalité de 50% du coût de la formation.
- Reporter ma participation. J'accepte la pénalité de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul ou de 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel
- Pour le présentiel, préciser date et lieu de formation :
- Je suis à plus de 14 jours révolus et je suis entre 15 jours et 30 jours avant le début de la formation,
En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation prévu dans l'article 6 et moins de 15 jours avant le démarrage de la formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Néanmoins, nous acceptons un report de formation. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le stagiaire doit envoyer un chèque de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Le chèque sera encaissé dès réception.
- Et je souhaite :
- Annuler ma participation à la formation. J'accepte que le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Reporter ma participation. J'accepte la pénalité de 110€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul ou de 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel
- Pour le présentiel, préciser date et lieu de formation :

COUPIEN A REMPLIR OU RECOPIER PUIS A ENVOYER PAR RECOMMANDÉ (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :
 REF FORMATION – 8 avenue de Lézignan – 11200 FERRALS LES CORBIÈRES

PAGE A CONSERVER – CETTE PAGE N'EST PAS A ENVOYER AVEC LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION